

## COMMUNIQUÉ

le 17 mai 2007

Pour publication immédiate

### **L'ASSOCIATION DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DU MANITOBA – SUCCÈS DE SA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION !!**

WINNIPEG – L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) est heureuse d'annoncer que suite au succès de sa campagne de sensibilisation et de promotion *Mon droit, en français, mon choix*, lancé en décembre 2005 et souligné dans le Rapport annuel 2006-2007 du Commissaire aux langues officielles (CLO), elle continuera à promouvoir l'accès à la justice en français en 2007-2008 avec des projets visant spécifiquement les relations médiatiques et le public cible jeunesse.

La campagne *Mon droit, en français, mon choix*, conçu et réalisé avec l'aide de Vidacom Inc. et la maison de publicité mf.1, était un partenariat entre Justice Canada, Justice Manitoba et l'AJEFM. Le projet visait à appuyer les juristes de langue française du Manitoba et à sensibiliser les jeunes, les aînés et les autochtones du Manitoba à l'accessibilité au système judiciaire en français.

Le CLO note les efforts des trois partenaires dans la section *De belles réussites – Promotion du français et de l'anglais* de son rapport annuel, et le 16 mars dernier, le commissaire M. Graham Fraser, annonçait sur les ondes de Radio-Canada que ce genre de projet impliquant les deux niveaux de gouvernement et la communauté pourrait servir de 'modèle pour les autres provinces'.

Pour 2007-2008, l'AJEFM prévoit des projets dans le domaine des relations médiatiques incluant entre autres, des ateliers en partenariat avec le Cercle de presse francophone et une série d'articles dans *La Liberté*, ainsi que dans la revue *Headnotes and Footnotes* de l'Association du Barreau manitobain et la revue de l'Association d'éducation juridique communautaire (CLEA). Dans le domaine jeunesse, l'Association prévoit le lancement du projet *Carrières en justice* en collaboration avec les AJEF de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie-Britannique, une tournée dans les écoles de la saynète humoristique *Mon droit, mon choix* conçu par Spadrole et un projet de partenariat avec le Cercle Molière.

D'après M<sup>e</sup> Marc Marion, président de l'AJEFM, 'L'Association continue à s'épanouir avec beaucoup de succès au niveau de son mandat communautaire. De plus en plus d'organismes communautaires approchent l'Association avec des projets de partenariats

et l'Association reconnaît que c'est le moyen idéal de transmettre son message d'accès à la justice en français.

- 30 -

Source : Rénald Rémillard, directeur général  
(204) 235-4405

H:\Institut\AJEFM\COMMUNIC.DIV\Communiqués\2006-2007\CLO.doc.doc